



ACTUEL



In & Out

Diachylons, bluegrass et «Pampersgate»

Page 3

Environnement

Bilan et inquiétudes

Page 7

La Presse

CAHIER B | LA PRESSE | MONTRÉAL | LUNDI 13 JANVIER 2003

LES «COUVERCLES NOIRS» ENVAHISSENT L'UNIVERSITÉ

De plus en plus d'universités installent des connexions Internet dans leurs salles de cours. Les étudiants s'y branchent pour faire leurs travaux, mais aussi pour clavarder, s'envoyer des courriels et surfer sur le Net. Message aux profs : vous savez que votre cours est «plate» quand vous ne parlez plus à des étudiants mais à une rangée de couvercles noirs...

NICOLAS BÉRUBÉ
nberube@lapresse.ca

Véronique a passé les trois années de son bac les yeux rivés sur l'écran de son ordinateur portable. La première chose qu'elle faisait en s'assoissant à son pupitre aux HEC était de saisir le fil bleu qui se trouvait devant elle et d'y connecter son ordinateur. Pouvoir se brancher à Internet pendant les cours offre des avantages indéniables, dit-elle.

«Tu gères tes peines d'amour, tes sorties du week-end, tes comptes bancaires et tu lis régulièrement *Cyberpresse.ca* et *CNN.com*. Les étudiants sont très bien informés, leurs sorties sont planifiées, et leurs comptes en banque sont à jour.»

Environ la moitié des 8000 points de branchement à Internet disponibles à l'école des HEC se trouvent dans les salles de cours. Les étudiants, tous munis d'un portable, sont généralement libres de s'y brancher quand bon leur semble. Du coup, ils font face à un dilemme : écouter le prof ou surfer sur le Net.

Beaucoup choisissent le Net

«Les étudiants sont branchés sur des chats, même lorsqu'ils sont assis côte à côte, explique Véronique (nom fictif), qui a obtenu son diplôme des HEC l'an dernier. Certains profs hurlent et interdisent que l'on se branche au fil bleu qui donne accès au réseau. Mais ces profs-là se font souvent massacrer dans les évaluations de fin de trimestre...»

Irrésistible besoin

Ce n'est pas d'hier que les étudiants qui s'ennuient pendant un cours choisissent de porter leur attention ailleurs. Les mots croisés, les journaux et les fenêtres qui donnent sur une belle journée ensoleillée ont, de tout temps, offert un exutoire aux élèves qui n'avaient pas envie d'écouter le prof.

Sauf qu'avec Internet la tentation de faire autre chose est démultipliée. «Maintenant, les étudiants ont le choix entre écouter le prof ou regarder *Le seigneur des anneaux* sur leur portable, explique Jean-François Forgues, coordonnateur des technologies de l'information (TI) à l'Université Laval, où les étudiants en administration ont accès au Web pendant les cours. C'est certain que ce qui se passe sur l'écran de l'ordinateur est plus intéressant que ce qui se passe en classe.»

Voir UNIVERSITÉ en B2



Ce n'est pas d'hier que les étudiants qui s'ennuient pendant un cours choisissent de porter leur attention ailleurs. Mais avec Internet et les ordinateurs portables, la tentation s'est démultipliée.

Photo source HEC

LA VOILÀ ENFIN À MONTRÉAL!

DIANE DUFRESNE

en liberté conditionnelle

«...Dufresne romantique, Dufresne déchirante, Dufresne rock!»
• MARIE-CHRISTINE BLAIS, LA PRESSE

MONUMENT-NATIONAL
1182 boul. St-Laurent, Mt
Billetterie : (514) 871-2224

20-21-22 Mars 2003

(514) 790-1245 1 800 361-4595

La Presse Québec

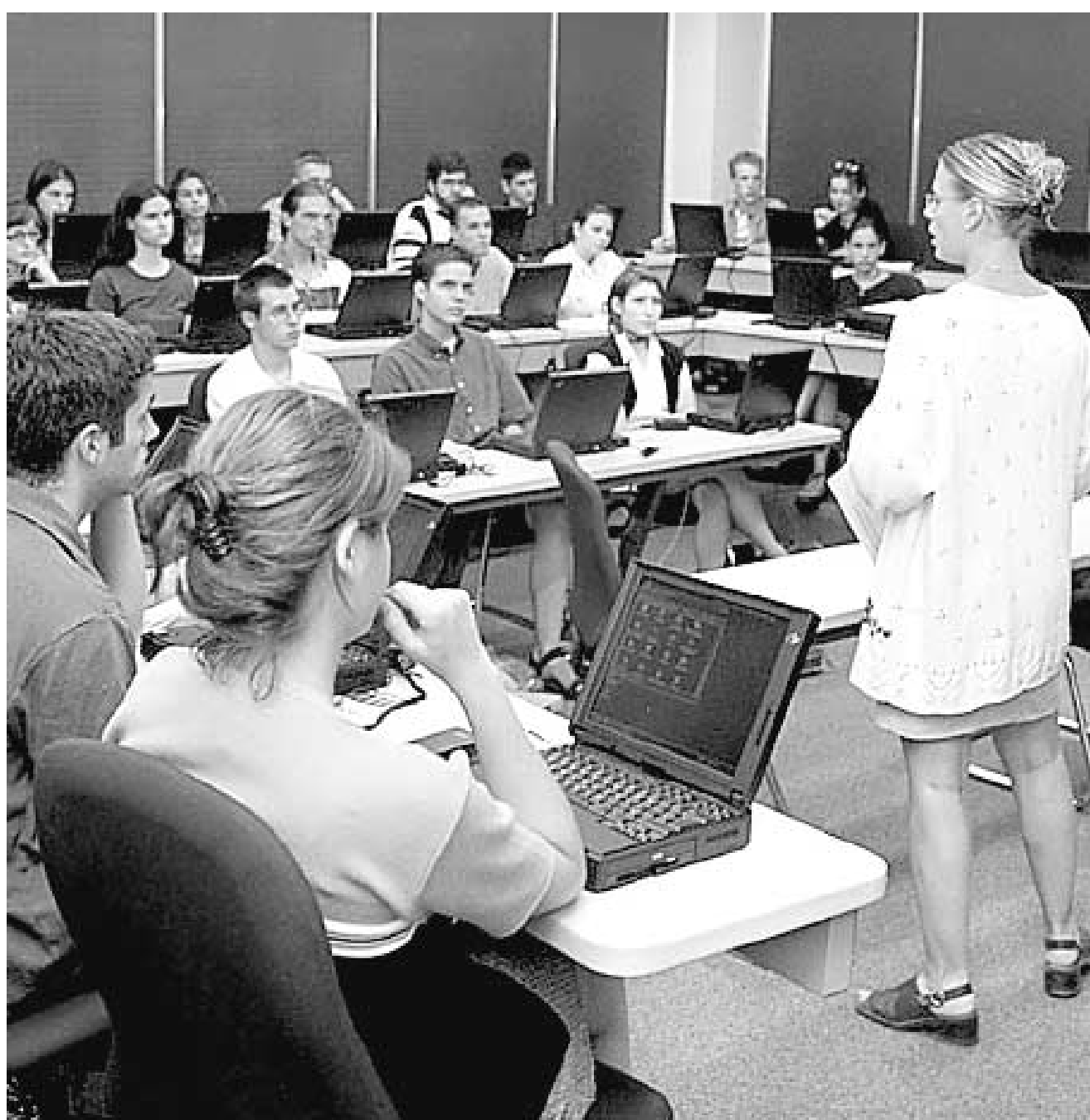
LES COUVERCLES NOIRS À L'UNIVERSITÉ

UNIVERSITÉ

Suite de la page B1



Jacques Raynaud, prof d'économie aux HEC, avec ses étudiants. Ci-dessous, une classe, un professeur, les étudiants et leurs portables.



« Être plus intéressant qu'Internet, c'est impossible ! croit René Gendreau, professeur aux HEC. Je le répète souvent à mes étudiants. Je leur dis : « Je dois me battre contre Internet, et ce n'est pas possible. » Mais, en général, je suis pour l'introduction d'Internet en classe. À long terme, ça va nous permettre d'améliorer notre enseignement. »

Les responsables de l'informatique des HEC disent que le problème d'inattention touche surtout les étudiants de première année, qui se laisseraient distraire plus facilement. Mais un sondage interne des HEC réalisé en avril 2001 montre que même les étudiants de troisième année succombent à la tentation du Net. À l'affirmation « L'ordinateur portable en classe est une source de distraction », environ 60 % des élèves de troisième année ont dit « souvent » ou « très souvent », alors qu'à peine 10 % ont répondu « jamais » ou « rarement ».

« C'est un phénomène qui dérange certains profs, alors que

d'autres vivent avec et ne s'en soucient pas », affirme Paul Mireault, directeur des technologies aux HEC, qui compare la pratique à « l'équivalent moderne de lire le journal en classe ».

La politique de l'établissement est claire, dit-il : chaque professeur est maître dans sa classe. « Certains profs sont irrités par le phénomène et sont venus nous voir pour nous demander d'installer un commutateur qui leur permettrait de couper l'accès Internet pour la classe. Mais nous ne l'avons jamais fait parce que c'est une mesure qui est coûteuse à implanter, et parce que des expériences effectuées dans d'autres établissements ont révélé que ça créait un climat antagoniste entre les étudiants et le prof. Le prof qui bloque l'Internet peut s'attirer les foudres de ses étudiants... »

Aux États-Unis, à l'Université de Virginie, les responsables de l'informatique ont plié aux demandes des professeurs en installant des commutateurs situés bien en vue près de la porte d'entrée et que le professeur peuvent actionner au début du cours. Mais certains étudiants profitaient d'un moment d'inattention du professeur pour rétablir la connexion, si bien que la direction les a fait déplacer dans le placard. Là encore, des étudiants prétextaient devoir accrocher leur manteau pour aller rebrancher le réseau.

Un des directeurs de l'Université, d'abord très chaud à l'idée de brancer ses étudiants, s'est finalement rendu compte que le jeu n'en valait pas la chandelle. « Donner un accès Internet aux étudiants est un peu comme leur mettre un grand bol de friandises sous le nez, a-t-il dit. Ils vont en manger même s'ils n'ont pas faim. »

« Les étudiants considèrent qu'avoir Internet en classe est un droit, explique Robert Mantha, Vice-doyen à la formation à la Faculté des sciences de l'administration à l'Université Laval, où 2000 prises sont installées. Le prof qui ferme la switch provoque un tollé. De telles situations se sont produites il y a quatre ans, lors de l'implantation du système. Depuis, les profs ne ferment plus la switch que pendant les examens. »

S'opposer à Internet en classe ? L'idée fait sourire Jacques Raynaud, professeur d'économie aux HEC. « Qu'on le veuille ou non, l'accès à Internet en classe se généralisera au cours des prochaines années, explique-t-il. Les campus sont de plus en plus nombreux à installer des réseaux sans fil, qui permettent d'accéder à Internet où que l'on soit dans l'université. »

Selon lui, la principale conséquence de l'introduction d'Internet en classe est que l'enseignement magistral tel que nous le connaissons risque d'être profondément



Jean-François Forques : « Maintenant, les étudiants ont le choix entre écouter le prof ou regarder le Seigneur des anneaux sur leur portable. »

modifié. « C'est intéressant en ce sens que ça nous oblige à repenser ce qu'on fait en classe. Le prof qui ne fait que lire ses notes de cours, qui sont de toute façon disponibles dans Internet, s'expose à perdre l'attention de sa classe. Dans mes cours, j'essaie d'utiliser le plein potentiel des technologies et d'interagir constamment avec mes étudiants, histoire de créer un échange stimulant. »

Ceci dit, M. Raynaud doit quand même se battre pour garder l'attention des étudiants. Au fil des ans, il a même mis au point certains

trucs. Par exemple, chaque étudiant doit poser devant lui un carton à son nom, une mesure qui donne plus de punch aux interventions du professeur. « Généralement, l'étudiant qui a le nez collé sur son ordinateur pense que personne ne le voit. Il fait un saut d'environ un pied lorsqu'il entend son nom. »

Aux États-Unis, des professeurs ont établi une politique de tri : les étudiants qui ont un ordinateur doivent s'asseoir à l'arrière de la classe pour ne pas être dans le champ de vision de ceux qui sont attentifs à l'exposé du prof. Une façon de faire qui ne dit rien qui vaille à M. Raynaud. « À long terme, tout le monde va avoir un ordinateur en classe, dit-il. Il faut s'attaquer au problème dès maintenant au lieu de le reléguer au fond de la classe en espérant qu'il s'en aille de lui-même. »

En attendant, la solution passe peut-être par une plus grande responsabilisation des étudiants.

Hbc NETTOYAGE RÉSIDENTIEL @ la Baie

Nettoyage de moquettes
Rabais de 25 % - 45 %
43\$ 2 pièces* Rabais de 15\$. Notre prix ord.: 58\$
79\$ 3 pièces, 1 vestibule, 13 marches Rabais de 57\$. Notre prix ord.: 136\$

Notre méthode de nettoyage en profondeur déluge la saleté, ravive les couleurs et rafraîchit les fibres.

Nettoyage de meubles
Rabais de 20 %
84\$ 1 canapé et 1 causeuse Rabais de 25\$. Notre prix ord.: 109\$

Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants à meubles modulaires.

Renseignez-vous au sujet de nos offres spéciales de tapis d'appoint!

Nettoyage de conduits
Maison au complet**

179\$ Comprend: nombre illimité de sorties d'air et de conduits, nettoyage gratuit des plaques d'aération

Avant Après

Offre valide jusqu'au 18 janvier 2003.

1 800 818-7779

Pour les services de nettoyage résidentiel Hbc, faites le «1». Service téléphonique accessible dès 8 h!

Services Hbc: NETTOYAGE RÉSIDENTIEL, SÉCURITÉ RÉSIDENTIELLE, DÉCORATION INTÉRIEURE, RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

la Baie

www.labaie.com

EN GRANDE PREMIÈRE!

Tous les jours dans **La Presse**

ARTS+SPECTACLES

À VOS MARQUES, PRÊTS LISEZ!

Chaque dimanche dans **La Presse**

SPORTSPLUS

COMPTES IMPAYÉS?

Vos comptes à recevoir demandent intervention? Adressez-vous à des professionnels. Aucuns frais avant réussite. Depuis 1980

GRÉGOIRE PERRON, avocats

Téléphone : (514) 285-6441
 Sans frais : (888) 285-6441
 Télécopieur : (514) 285-8589
 Courriel : gperron@videotron.ca

CRTC

AVIS PUBLIC DU CRTC Canada

1. L'ENSEMBLE DU CANADA, THE SCORE TELEVISION NETWORK LTD, demande l'autorisation de modifier la licence du service national de catégorie 2 de télévision spécialisée appelé The Score. Pour plus d'information, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE: 370, rue King O., Pièce 304, Toronto (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **24 janvier 2003** et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2002-78.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LOTO QUÉBEC **Celebration 2003** Résultats

Tirage du 2003-01-12

5 lots de 100 000 \$ (décomposables)

1 lot de 5 millions \$ (décomposable): 1732438

1188200 3343375
 2457906 3750084
 2765208

Pour chacun de ces six numéros gagnants:

6 derniers chiffres: 10 000 \$
 5 derniers chiffres: 1 000 \$
 4 derniers chiffres: 100 \$
 3 derniers chiffres: 40 \$
 2 derniers chiffres: 20 \$

31 Acura MDX 4 x 4* (numéros non décomposables)

2002-12-01	193B234	2002-12-12	650C031	2002-12-22	704G864
2002-12-02	727H826	2002-12-13	801A698	2002-12-23	860E593
2002-12-03	217C196	2002-12-14	331B684	2002-12-24	527D086
2002-12-04	799A377	2002-12-15	133A837	2002-12-25	535G362
2002-12-05	940G297	2002-12-16	836D639	2002-12-26	904A542
2002-12-06	997G867	2002-12-17	597B200	2002-12-27	757F941
2002-12-07	589C596	2002-12-18	467A563	2002-12-28	993G803
2002-12-08	544B547	2002-12-19	250D408	2002-12-29	401G703
2002-12-09	893E674	2002-12-20	674A265	2002-12-30	758F888
2002-12-10	337D584	2002-12-21	846A408	2002-12-31	459A721
2002-12-11	979E723				

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2003-01-11

6/6 1 5 000 000,00 \$
 5/6+ 5 122 100,20 \$
 5/6 283 1 725,80 \$
 4/6 15 538 60,20 \$
 3/6 277 804 10,00 \$

Complémentaire: (40)

Ventes totales: 15 217 885 \$
 Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2003-01-11

6/6 0 1 000 000,00 \$
 5/6+ 0 50 000,00 \$
 5/6 12 500,00 \$
 4/6 935 50,00 \$
 3/6 19 005 5,00 \$

Complémentaire: (19)

Ventes totales: 619 946,50 \$

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2003-01-12

NUMÉRO: 053318

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2003-01-12

NUMÉRO: 007065

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2003-01-12

03 09 11 14 17 18 25 29 30 31
 34 36 43 49 58 60 64 65 66 67

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISS SUR TOI** 1866 SOS-JEU

Diachylons, bluegrass et «Pampersgate»

HUGO DUMAS
hdumas@lapresse.ca

IN ET OUT

OUT

R. KELLY ET LE PAMPERSGATE

Le chanteur R'n'B R. Kelly est présentement soupçonné de pédophilie après que la police eut trouvé des cassettes vidéo compromettantes le montrant en pleine action avec des mineures. Les médias américains ont baptisé ce nouveau scandale le Pampersgate. Clamant son innocence, le crooner a expliqué à des journalistes « que beaucoup de gens étaient jaloux de lui ». N'est-ce pas le même R. Kelly qui avait épousé secrètement la regrettée chanteuse Aaliyah alors qu'elle n'avait que 15 ans? Si, si, mais ça ne veut strictement rien dire.



Kelly

Photo AP

IN
AVOIR DES AMIS 450

Vous avez taquiné les 450 tout l'hiver: hahaha, le superbe boulevard Taschereau, hahaha, les embouteillages sur le pont Champlain, hahaha, le Carrefour Laval. Vous vous pensiez bien rigolo en poussant ce genre de blagues à la cafétéria du bureau. Mais dites-vous que les 450 n'ont rien oublié. Et c'est pour ça qu'ils n'invitent pas les 514 à venir faire

trempe dans leur grande et, hmmm, tellement rafraîchissante piscine de banlieue. Pendant que les 450 enfilent paresseusement les margaritas côté piscine, leurs voisins 514 cuisent sur le béton de la ville, côté barbecue. Solution (pas très chic) pour les 514: la traditionnelle piscine tortue sur le balcon. Ou bien l'aventure chimique dans une piscine publique, pour une désinfection totale du corps: même la corne sous les pieds n'y résiste pas.

OUT
TROP UTILISER LE MOT « GENRE »

Aujourd'hui, le mot « genre » s'emploie pour simplement dire oui, ce qui peut devenir franchement agaçant à la longue. Voici des exemples. Question: « Il a dû faire super chaud à New York pendant la canicule, non? » Réponse: « Genre. » (Note: il faut vraiment appuyer sur le mot « genre » et faire une petite moue, pour donner un effet dramatique). Autre question: « Ton papa a dû perdre beaucoup de fric dans la faillite d'Enron? » Autre réponse: « Genre. » Est-ce que c'est *out* de dire « genre »? Genre. Oups!



IN
LA MUSIQUE BLUEGRASS

Depuis la sortie du film *O Brother Where Art Thou* l'an dernier, la vieillotte musique bluegrass ne cesse de gagner en popularité. La bande sonner de *O Brother* s'est, jusqu'à présent, vendue à plus de cinq millions d'exemplaires. Pas mal pour de la musique de grand-père rythmée par le banjo. Pour s'y initier, on écoute Alison Krauss et Union Station. Si on aime, on visite Emmett Miller, Bill Monroe ou Ricky Skaggs. Hi-ha!

OUT
LES BOXERS QUI DÉPASSENT DES SHORTS

À moins d'habiter dans un parc de roulottes de l'Oklahoma, on essaie d'éviter cette mode qui a fait rage en 1991 mais qui persiste encore dans certaines régions du Québec que l'on ne nommera pas. Vous vous souvenez quand vos Levi's 501 étaient juste assez usés aux genoux pour que votre mère vous permette de les transformer en shorts? Vous les enfileriez ensuite par-dessus vos boxers à motifs de sourires ou de coeurs et, évidemment, il était impératif que

lesdits boxers dépassent de plusieurs centimètres. Vous vous souvenez? Maintenant, essayez tranquillement d'oublier. Sinon, gare à la police de la mode. Elle patrouille partout.

IN
LE DIACHYLON SUR LA JOUE

Originaire de Saint-Louis, le rappeur américain Nelly a popularisé cette mode, qui s'est ensuite répandue dans toutes les banlieues blanches des États-Unis en moins de temps qu'il n'en faut pour dire « yo ». Mais attention. Le diachylon doit être blanc, petit, rectangulaire et appliqué sur la joue gauche. Ah oui: pas besoin d'être blessé pour le porter, au cas où certains n'auraient rien compris, *man*.

SOCIÉTÉ

Quand Médor se fait vieux

d'après le New York Times

NEW YORK — Zuke souffrait. Ces six années de randonnées, de promenades à vélo et de jogging se faisaient maintenant sentir. On dirait là la bande-annonce d'un mélodrame télévisé, mais il s'agit du descriptif promotionnel d'un paquet de biscuits pour chiens. Zuke's Hip Action, une gâterie au boeuf enrichie de glucosamine, promet de soulager les articulations douloureuses des chiens d'âge mur.

À New York, Michael Foye fait partie d'une communauté grandissante de bonnes âmes qui s'occupent de chats vieillissants et handicapés. Foye se déplace au domicile des propriétaires pour donner des injections aux chats déshydratés en raison d'une insuffisance rénale, maladie mortelle dont souffrent certains vieux chats.

« Ils n'aiment vraiment pas ça », admet Foye, promeneur de chiens professionnel qui a appris d'un collègue comment viser juste entre les omoplates. « Parfois, les chats s'enfuient en courant dès qu'ils me voient approcher. Ce n'est pas le moment de la journée qu'ils préfèrent. »

On dit qu'on reconnaît facilement le moment où un animal vous regarde avec des yeux las qui disent: « Assez maintenant. » Mais que faire deux ou trois ans plus tôt, quand notre compagnon commence à grincer des os, à blanchir autour du museau et à vieillir, tout simplement? Ces années de compagnie et de compassion peuvent être coûteuses et déroutantes.

Comme les humains

Tout comme la population nord-américaine, la population des animaux de compagnie nord-américains grisonne elle aussi. Cela a conduit à une véritable explosion de services, de thérapies, d'interventions chirurgicales et de produits visant à choyer, voire prolonger les années d'or du toutou moyen.

« Les animaux domestiques sont moins remplaçables qu'il y a une génération », explique Jim Humphries, vétérinaire à Colorado Springs, qui donne régulièrement des conseils aux propriétaires d'animaux sur l'émission de CBS *Early Show*. « Dans les années 70, il n'était pas inhabituel de faire piquer un chien incontinent. Aujourd'hui, notre société préfère dire: « Essayons les couches-culottes. » Les baby-boomers s'occupent de leurs parents et ils acceptent d'autant plus la responsabilité de s'occuper d'un animal vieillissant aussi. »

Aujourd'hui, on fait subir à des animaux domestiques des traitements médicaux coûteux qui, il y a cinq ans encore, étaient presque exclusivement réservés aux humains: scans, ultrasons, IRM, radiothérapie... Les géants pharmaceutiques comme Pfizer et Bayer commercialisent de plus en plus de médicaments pour chats et chiens âgés, tels le Rimadyl pour l'arthrite et l'Anipryl pour une maladie nou-



Photothèque La Presse ©

Les géants pharmaceutiques comme Pfizer et Bayer commercialisent de plus en plus de médicaments pour chats et chiens âgés, tels le Rimadyl pour l'arthrite et l'Anipryl pour une maladie nouvellement identifiée, le syndrome de dysfonctionnement cognitif ou sénilité canine.

vement identifiée, le syndrome de dysfonctionnement cognitif ou sénilité canine. Dans les animaleries, les babillards foisonnent de publicités proposant massages et acupuncture.

Michael Lopez, coiffeur dans le West Village, n'avait jamais pensé à ce qu'il ferait lorsque Hank vieillirait. Mais, il y a six mois, le labrador a refusé de descendre de l'appartement tout seul et, depuis, Lopez est obligé de porter son chien de 35 kilos dans les escaliers et parfois même dans la rue si Hank se fatigue en cours de promenade. Lopez donne maintenant à Hank, qui aura 11 ans en janvier, du Rimadyl et du Cosequin, un supplément naturel pour les os. Hank se fait également masser deux fois par mois par une spécialiste qui vient à domicile (70 \$ à 100 \$ l'heure), et Lopez pense à l'acupuncture.

« Je m'occupe mieux de mon chien que je ne m'occuperais des membres de ma famille humaine », admet Lopez. « Hank m'aime d'un amour inconditionnel. Je ferais n'importe quoi pour lui. »

La recherche scientifique commence à confirmer ce que les amis des animaux croient depuis longtemps: les animaux ressentent la douleur, la confusion et la perte tout comme les humains. Mais cette prolifération de traitements médicaux fait réfléchir. Même le plus fervent anthropomorphiste se demande parfois: Est-ce que je fais tout cela pour mon animal — ou pour moi

Des coûts exorbitants

Il reste encore à déterminer si tous ces soins se traduisent réellement par une vie plus longue. Bon nombre de vétérinaires pensent

que l'augmentation de ces traitements médicaux sophistiqués est à la fois cause et résultat de l'allongement de l'espérance de vie des animaux domestiques. Une amélioration de l'alimentation et l'obligation de tenir les chiens en laisse jouent également un rôle.

Une récente étude de l'American Veterinary Medical Association a montré que 16,8 % des 70 millions de chats domestiques aux États-Unis ont plus de 11 ans, par rapport à 13,3 % il y a cinq ans. Le pourcentage des 60 millions de chiens qui ont plus de 11 ans a également augmenté proportionnellement.

Les grands chiens deviennent vieux vers l'âge de 8 ans, les plus petits à partir de 11 ans. Les chats vivent plus longtemps: leur espérance de vie moyenne est de 14 ans.

« Il y a 15 ans, on ne voyait que rarement des chiens de 10 ans; aujourd'hui, c'est très commun », reconnaît Johnny Hoskins, vétérinaire à Baton Rouge, en Louisiane, qui est invité à faire une présentation sur le vieillissement chez les animaux domestiques, à la réunion annuelle de la American Veterinary Medical Association, en juillet. « Les gens ne cherchent plus comme auparavant des excuses pour s'en débarrasser. Ils veulent que leurs animaux vivent tant que leur qualité de vie reste acceptable. »

Et tant qu'ils ont les moyens financiers de les maintenir en vie.

Richard Turner n'a pas cillé quand il a vu grimper les coûts des soins de Pooh Bear, son maltais de 14 ans, qui a souffert d'une défaillance rénale lors de la fête du Travail cette année. « J'ai dépensé 2000 \$ en une semaine » en frais

d'hospitalisation, réhydratation d'urgence, analyses au baryum et ultrasons, dit Turner, directeur du marketing dans une entreprise de haute technologie. Après avoir frôlé la mort en septembre, Pooh Bear chasse de nouveau les écu-reuils.

Convaincu que les problèmes de Pooh Bear étaient d'origine alimentaire, Turner prépare aujourd'hui personnellement les repas de son chien, une bouillie mise au point par un nutritionniste canin, complétée d'une pilule de One-A-Day 50 Plus (vitamine destinée aux personnes âgées), des Tums, du sel de Morton et du Pepcid AC (pour ses problèmes gastro-intestinaux).

De plus en plus de propriétaires ont aujourd'hui accès à des soins médicaux avancés pour leurs compagnons. En mars, Diane Levitan va ouvrir un hôpital pour les animaux à Westbury, dans l'État de New York, qui sera modelé sur un centre médical pour humains. On y proposera radiothérapie, scans, IRM, dentiste à plein temps, chirurgie orthopédique et hydrothérapie. Ce sera le premier hôpital, ajoute-t-elle, à offrir des chambres à coucher, sept au total, pour que les propriétaires des patients puissent passer la nuit sur place. Des médecins et des techniciens seront de garde 24 heures sur 24. « Je rencontre de plus en plus de gens prêts à tout faire pour leurs animaux », dit Levitan, et ce sont les gens les plus normaux du monde. »

Pourquoi tant de gens sont-ils obsédés par leurs animaux? En partie pour des raisons démographiques. La fragmentation de la famille traditionnelle et le nombre croissant, dans les villes, de célibataires et de parents face au « nid vide » ont créé un grand vide émotionnel; et les animaux domesti-

ques s'attachent inconditionnellement à vous. Cet attachement envers les animaux domestiques semble aussi augmenter à mesure que l'on s'éloigne de la vie à la ferme, avec sa relation beaucoup plus pragmatique vis-à-vis du bétail. À la ferme, les chats et les chiens ont un travail très terre-à-terre à accomplir (chasser les rongeurs et garder la maison) qui incite peu à la formation de liens affectifs profonds. En ville, par contre, les animaux viennent combler un vide en remuant la queue ou en ronronnant quand le célibataire rentre seul tous les soirs. On entend souvent des propriétaires d'animaux domestiques dire combien ils « doivent » à leur compagnon pour sa seule présence.

Tendance et produits

Les vétérinaires, plus intéressés par les résultats que par la cause, notent que ce n'est que dans les sociétés très prospères que les gens peuvent se permettre de s'attacher ainsi à leurs animaux.

Même lorsque l'animal est en meilleure santé, il peut désormais profiter de toute une variété de produits, allant de la bouillotte à la gaufre Companion Separation Balance composée d'extraits de kava et de millepertuis, également connue sous le nom de « Prozac pour animaux », parce qu'elle est destinée à calmer les toutous tendus.

L'année dernière, Orvis, fabricant d'équipements pour les pêcheurs et chasseurs, a publié son premier catalogue de produits pour les animaux, couvrant l'ensemble du cycle de vie de ces derniers. « Avant, on ne parlait que de chiots », explique Jon Comeau, spécialiste en développement de produits chez Orvis, « mais les chiens vieillissent et nous avons maintenant de plus en plus d'articles pour les chiens plus âgés. »

Du bol surélevé sur un socle en bois (acajou ou bouleau, s'il vous plaît, avec découpes en forme d'os), pour éviter que le chien ne se fatigue le cou, au lit orthopédique en mousse de la NASA, en passant par la bouillotte allant au micro-ondes (sans fils électriques à grignoter), rien n'est trop beau pour l'âge d'or du meilleur ami de l'homme. À partir de l'année prochaine, on pourra même acheter un escabeau pour que Maximilien ait moins de mal à grimper dans son fauteuil préféré.

Il y a de cela deux semaines, Arnie Costell a lancé un site Web pour vendre sa laisse Bottoms-Up, un licol à 24,95 \$ qui soutient et berce les pattes arrière et le derrière des chiens arthritiques. Costell, ancien joueur de baseball professionnel, a cousu à la main sa première laisse pour aider son chien, un mélange berger-labrador appelé Watson, qui, à l'âge de 15 ans, a commencé à avoir du mal à se déplacer. L'appareil a tellement fait parler les gens à Malibu Beach (un propriétaire lui en a offert 500 \$) que Costell a décidé de se lancer en affaires.

Depuis le lancement du site (www.BottomsUpLeash.com), il en a vendu plus de 125, dit-il.

la **Baie** encore plus

faites

50 % de rabais

- SOUS-VÊTEMENTS TOMMY HILFINGER POUR LUI
- CONTENANTS SERVIN' SAVER PLUS ET SEAL 'N SAVER DE RUBBERMAID POUR ALIMENTS

ORD. 3,99 \$ À 15,99 \$. SOLDE 1,99 \$ À 7,99 \$

30 % de rabais

- CHAUSSETTES, COLLANTS FINS ET OPAQUES TRIMFIT ET TOGO^{mc} POUR ENFANT
- BOÎTES DE RANGEMENT OU CONTENANTS AVEC COUVERCLES À PRESSION TRANSPARENTS RUBBERMAID

ORD. 3,99 \$ À 11,99 \$. SOLDE 2,79 \$ À 8,39 \$

à l'achat de 2, le 3^e est gratuit!

SOUS-VÊTEMENTS, DESSOUS ET CHAUSSETTES CLASSIQUES JOCKEY POUR ELLE ET LUI

LE TROISIÈME ARTICLE DOIT ÊTRE DE VALEUR ÉGALE OU INFÉRIEURE.

25% à 30% de rabais

SÉLECTION DE SERVICES D'USTENSILES DE TABLE À NOTRE RAYON DE LA VAISSELLE.

40 % de rabais

- COLLANTS FINS JOCKEY
- CHAUSSETTES MCGREGOR POUR ELLE
- COLLANTS FINS SI MINCE DE SECRET

solde
6⁴⁹

BAC ROUGHNECK DE RUBBERMAID, 68 l
ORD. 6,99 \$.

à l'achat de 2, le 3^e est gratuit!

SOUS-VÊTEMENTS JOCKEY POUR ENFANT

LE TROISIÈME ARTICLE DOIT ÊTRE DE VALEUR ÉGALE OU INFÉRIEURE.

250 \$ de rabais la paire

APPAREILS BEAUMARK[®], À CHARGEMENT FRONTAL LAVE-LINGE. N° 54501. ORD. 1 049,98 \$.
SOLDE 899,98 \$
SÈCHE-LINGE. N° 64501. ORD. 599,98 \$.
SOLDE 499,98 \$

★ Super liquidation ★ de millions

FEMME

3⁹⁹

SLIPS VERSAILLES DES FÊTES

9⁹⁹

HAUTS GLOBAL MIND[®] EN TRICOT POUR ELLE
PRIX ORIGINAUX 14,99 \$ À 19,99 \$.

14⁹⁹ à 19⁹⁹

TENUES DE NUIT TOGO^{mc} EN FINETTE

19⁹⁹ à 24⁹⁹

SOUTIENS-GORGE MODE DE RENOM

maintenant
39⁹⁹

PANTALONS ET JUPES D'AUTOMNE ET DES FÊTES
PRIX ORIGINAUX 44,99 \$ À 118 \$.

40 % de rabais

TENUES D'EXTÉRIEUR AUTOMNE-HIVER POUR ELLE

30 % de rabais

BOTTES D'HIVER POUR ELLE ET LUI

à partir de
19⁹⁹

CHAUSSURES MODE D'AUTOMNE POUR ELLE

jusqu'à
50 % de rabais

MODE GRIFFÉE SÉLECTIONNÉE D'AUTOMNE ET DES FÊTES POUR ELLE

à partir de
19⁹⁹

BOTTES D'HIVER POUR ENFANT

ENFANT

maintenant
7⁹⁹

HAUTS SÉLECTIONNÉS POUR GARÇONS
TAILLES 8 À 16. PRIX ORIGINAL 14,99 \$.

maintenant
19⁹⁹

ROBES POUR FILLE
TAILLES 2 À 16. PRIX ORIGINAL 39,99 \$.

BIJOUX, ACCESSOIRES ET CHAUSSURES

liquidation du fabricant
60 % de rabais

BIJOUX EN OR À 10 CT ET 14 CT

25 % de rabais additionnel

SACS À MAIN, CEINTURES ET PORTEFEUILLES POUR ELLE SUR NOS DERNIERS PRIX ÉTIQUETÉS

39⁹⁹

CHAUSSURES SPORTIVES DE RENOM POUR ELLE ET LUI

maintenant
59⁹⁹

CHAUSSURES AEROSOLES[®], CLARKS[®], HUSH PUPPIES[®] ET ROCKPORT[®] POUR ELLE

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat spécial », ceux des rayons concédés et les nouveautés.

en vigueur jusqu'au jeudi 16 janvier

provision

achats spéciaux

34⁹⁹

CHEMISES DE VILLE
PERRY ELLIS
POUR LUI

44⁹⁹

HAUTS ZIPPÉS IZOD
EN MOLLETON
POUR LUI

16⁹⁹

DUOS D'OREILLERS GÉANTS
ROYAL VELVET
BOURRE FERME EN POLYESTER.
LÉGÈRES IMPERFECTIONS.

14⁹⁹

ENSEMBLE DE PLATS
DE CUISSON AU FOUR
ANCHOR HOCKING, 7 PIÈCES

5⁹⁹

TEE-SHIRTS
DE SPORT POUR
FILLE ET GARÇON

14⁹⁹

PAQUETS DE 6 PAIRES
DE CHAUSSETTES
DE VILLE, TOUT-
ALLER ET DE SPORT
MCGREGOR POUR LUI

11⁹⁹

COUSSINS
JETÉS EN CHENILLE. UNIS OU À CARREAUX. 29,99 \$
JEUX DE 8 NAPPERONS
OU SERVIETTES DE TABLE. 17,99 \$
JEUX DE 6 TORCHONS À VAISSELLE. 7,99 \$
JEUX DE 12 LAVETTES. 5,99 \$

3⁹⁹ à 9⁹⁹

SERVIETTES ROYAL VELVET
COMPORTANT DES IMPERFECTIONS
DÉBARBOUILLETTE, ESSUIE-MAINS
ET SERVIETTE DE BAIN.

de dollars d'articles en magasin!

HOMME

maintenant
34⁹⁹

CHOIX DE PULLS
POUR LUI
MANTLES™ ET TOGO™
PRIX ORIGINAUX 49 \$ À 59 \$.

maintenant
9⁹⁹

CHOIX DE CHEMISES
TOUT-ALLER ET
TRICOTS GLOBAL MIND®
POUR JEUNE HOMME
PRIX ORIGINAUX 14,99 \$ À 19,99 \$.

maintenant
24⁹⁹

CHOIX DE
PANTALONS TOUT-
ALLER OUTLINE®
PRIX ORIGINAL 39,99 \$.

maintenant
39⁹⁹

CHEMISES DE VILLE
CHRISTIAN DIOR
PRIX ORIGINAUX 55 \$ À 65 \$.

**60 %
de rabais**

BAGAGES
SANS SUITE

**rabais
jusqu'à 30 %**

MODE CHOISIE
POUR LUI
TOMMY HILFGER,
POLO RALPH LAUREN,
CLAIBORNE, IZOD, NAUTICA
ET CHAPS RALPH LAUREN.

UN FOYER BIEN ÉQUIPÉ

**rabais
jusqu'à 60 %**

DUOS-SOMMEIL
À PRIX DE LIQUIDATION

**rabais
jusqu'à 50 %**

MEUBLES SANS SUITE
ET DE FIN DE SÉRIE

**rabais
jusqu'à 300 \$**

GROS ÉLECTROMÉNAGERS
DE RAYON SANS SUITE
ET DE FIN DE SÉRIE
TANT QU'IL Y EN AURA.

**rabais
jusqu'à 25 %**

LIQUIDATION
MONSTRE
D'APPAREILS
ÉLECTRONIQUES

**rabais
jusqu'à 70 %**

USTENSILES DE CUISSON
CIRCULON, PROFESSIONAL DE
CIRCULON ET MAÎTRE NOIR DE
LAGOSTINA TANT QU'IL Y EN AURA.

BIJOUX, ACCESSOIRES ET DAVANTAGE

4 ou plus : 50 % de rabais

3 articles : 40 % de rabais; 2 articles :
30 % de rabais; un article : 25 % de rabais

BIJOUX MODE NINE WEST ET GIVENCHY.
PRIX ORIGINAUX 4,99 \$ À 9,99 \$.

**achetez-en un,
le 2^e est gratuit!**

DE SILKS : COLLANTS FINS OU OPAQUES
SANS BANDE DE TAILLE
LE DEUXIÈME ARTICLE DOIT ÊTRE DE VALEUR ÉGALE OU INFÉRIEURE.



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT
VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



Un « trou noir » à la surface d'un lac

Associated Press

Un mystérieux trou noir de 600 mètres sur 100 mètres à la surface glacée du lac North Long, dans l'État du Minnesota, est réapparu cette année et continue d'intriguer experts et résidents du secteur.

Le phénomène a été observé pour la première fois en février 2002. Depuis, plus de 10 000 \$ ont été investis en analyses de toutes sortes pour tenter de l'expliquer.

Jusqu'ici, les chercheurs n'ont

rien trouvé d'anormal. Toutefois, une partie des résultats des tests est encore attendue.

Experts et résidents du secteur demeurent médusés devant ce phénomène inexplicable que certains attribuent à une source ou à des courants thermiques. Une autre explication avancée voudrait qu'une fissure ou des mouvements de sol dans le fond du lac provoquent la montée d'eau chaude, empêchant ainsi la glace de prendre à la surface.

W.C.I. Canada Inc. a le plaisir d'annoncer l'approbation par les tribunaux de la transaction sur les recours collectifs concernant certaines sècheuses à vêtements électriques. Vous trouverez ci-dessous un résumé de la transaction.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ACTUELS ET AUX ANCIENS PROPRIÉTAIRES DE SÈCHEUSES À VÊTEMENTS WHITE-WESTINGHOUSE, KELVINATOR ET FRIGIDAIRE PORTANT DES NUMÉROS DE SÉRIE À DIX CHIFFRES COMMENÇANT PAR 87, 88, FD-9 OU FD-0 (" PROPRIÉTAIRES DE SÈCHEUSES ") DU RÈGLEMENT NATIONAL DES RECOURS COLLECTIFS

RECOURS COLLECTIFS POUR LES SÈCHEUSES

3108876

- Cet avis s'adresse à tous les propriétaires actuels et à tous les anciens propriétaires de sècheuses à vêtements fabriqués par W.C.I. Canada Inc. (" W.C.I. "), entre janvier 1987 et octobre 1990 sous les marques de commerce White-Westinghouse, Kelvinator et Frigidaire, portant des numéros de série à dix chiffres commençant par 87, 88, FD-9 ou FD-0 (" sècheuse " ou " sècheuses "), qui sont résidents du Canada (les " propriétaires de sècheuses ").
- Des recours collectifs liés aux sècheuses ont été intentés dans les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique (collectivement désignés les " recours collectifs "):
- Le recours collectif intenté en Ontario est Robert C. Campbell and Ethel Pryce c. W.C.I. Canada Inc., numéro du dossier de la Cour 18784/94 (Toronto) (le " recours collectif en Ontario "). Le recours collectif intenté au Québec est Option Consommateurs (autrefois Association des consommateurs du Québec) et Gilbert Gagnon (autrefois Madeleine Lafortune) c. W.C.I. Canada Inc., numéro du dossier de la Cour 500-06-00009-940 (district de Montréal) (le " recours collectif au Québec "). Le recours devant la Cour suprême de Colombie-Britannique est Jack Uhiyniuk c. W.C.I. Canada Inc., numéro du dossier de la Cour A-980452 (greffe de Vancouver) (le " recours collectif en Colombie-Britannique ").
- Le 25 novembre 2002, la Cour suprême de Colombie-Britannique a autorisé le recours collectif intenté dans cette province et a approuvé la transaction qui s'y rapporte;
- Le 29 novembre 2002, la Cour supérieure du Québec a approuvé la transaction concernant le recours collectif du Québec;
- Le 10 décembre 2002, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a modifié l'autorisation du recours collectif en Ontario pour y inclure tous les propriétaires de sècheuses de Terre-Neuve et du Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon, des Territoires-du-Nord-Ouest et du Nunavut, et a approuvé la transaction concernant le recours collectif en Ontario;
- Les résidents de chaque province et territoire du Canada autres que l'Ontario et le Québec peuvent s'exclure des recours collectifs au plus tard le 27 février 2003, tel qu'expliqué plus en détail ci-dessous. Tous ceux qui souhaitent participer à la transaction doivent soumettre une réclamation de la manière prévue ci-dessous.

Modalités de la transaction

- La Cour supérieure de justice de l'Ontario, la Cour supérieure du Québec et la Cour suprême de Colombie-Britannique (collectivement désignées " les tribunaux ") ont approuvé la transaction relative aux recours collectifs comme étant équitable, satisfaisante, raisonnable et au meilleur des intérêts des propriétaires de sècheuses tel que recommandé par les procureurs en demande dans les recours collectifs.
- Un résumé des modalités de la transaction est présenté ci-dessous. C'est la transaction définitive qui permettra de déterminer si vous êtes admissible à un remboursement et la somme que vous pourrez recouvrer. La transaction est disponible en français et en anglais à l'adresse Internet suivante : <http://www.classaction.ca>.
- La transaction s'effectue sans aucune admission de responsabilité de la part de W.C.I.;
- Le montant total disponible en vertu de la transaction pour satisfaire les réclamations des propriétaires de sècheuses qui ont subi des dommages non prouvés ou qui présentent des réclamations modestes telles des vêtements brûlés (collectivement désignés " réclaments de catégorie C ") et ceux qui ont subi des dommages importants à des biens corporels autres que ceux contenus dans les sècheuses (les " réclaments de catégorie B ") sera de 4,2 millions de dollars, moins tous les honoraires des conseillers juridiques aux recours collectifs, les débours et les taxes applicables (les " sommes destinées au règlement ").
- Les réclaments de catégorie B et de catégorie C auront droit en premier lieu, à un remboursement maximal de 150 \$, (les " droits à la première étape ");
- Si, après le calcul des droits à la première étape, il y a des sommes excédentaires (" sommes excédentaires de catégorie B "), ces sommes excédentaires de catégorie B seront utilisées pour payer la portion des réclamations de catégorie B qui excède les droits à la première étape (les " droits des réclaments de catégorie B à la deuxième étape ");
- Dans la mesure où il manque de fonds disponibles pour payer les droits des réclaments de catégorie B à la deuxième étape, la défenderesse contribuera, au besoin, pour une somme supplémentaire maximale de 300 000 \$ au Plan (les " sommes supplémentaires destinées au règlement ");
- S'il advient que la totalité des réclamations de catégorie B dépasse les sommes disponibles destinées au règlement, les réclaments de catégorie B seront remboursés au prorata des fonds disponibles;
- Si les réclamations de catégorie B peuvent être payées en entier sans avoir recours à aucune des sommes supplémentaires destinées au règlement, les réclaments de catégorie B pourront aussi recevoir de l'intérêt sur le plein montant de leurs réclamations de catégorie B;
- Si, après le paiement de toutes les réclamations de catégorie B, y compris des intérêts, et le calcul des droits des réclaments de catégorie C à la première étape, il y a des sommes excédentaires (" sommes excédentaires de catégorie C "), les réclaments de catégorie C auront droit à une somme équivalente à la totalité des sommes excédentaires de catégorie C (les " droits des réclaments de catégorie C à la deuxième étape "). Les droits des réclaments de catégorie C à la deuxième étape seront ajoutés à ceux des réclaments de catégorie C à la première étape, et par la suite, le paiement de ces droits sera effectué aux réclaments de catégorie C;
- Si, après le calcul de toutes les réclamations de catégorie B, y compris de la part d'intérêt, et le calcul des droits des réclaments de catégorie C à la première étape, il n'y a pas de sommes excédentaires de catégorie C, les droits des réclaments de catégorie C à la première étape seront payés et il est entendu que les réclaments de catégorie C ne pourront plus faire valoir de droits en vertu du Plan par la suite;
- Si, après le paiement des droits des réclaments de catégorie C à la deuxième étape, il y a des sommes excédentaires (" sommes excédentaires ") par exemple, à cause de chèques retournés ou non encaissés, les réclaments de catégorie C pourront recevoir une nouvelle distribution

équivalente aux sommes excédentaires, moins les coûts de la distribution, divisée par le nombre de réclaments de catégorie C;

- La Cour supérieure de justice de l'Ontario surveillera la mise en œuvre de la transaction et pourra rendre toutes les ordonnances jugées nécessaires en vue de mettre en œuvre et de faire respecter les dispositions de la transaction. Toute question relativement à l'administration de la transaction ou des droits des membres du groupe en vertu de celle-ci devrait être soumise aux procureurs des groupes dont les adresses sont énumérées ci-dessous. **POUR PLUS DE CERTITUDE, NE PAS COMMUNIQUER AVEC LES TRIBUNAUX.**
- Les débours des demandeurs, les taxes applicables et les honoraires des procureurs en demande dans les recours collectifs tels qu'approuvés par les tribunaux seront remboursés à même la somme de 4,2 millions de dollars payée par la défenderesse. Les procureurs du groupe de l'Ontario et de la Colombie Britannique se sont vu octroyés la somme approximative de 561 750,00\$ en honoraires et taxes applicables et 67 794,86\$ en débours et taxes applicables. Les procureurs du groupe au Québec ont été octroyés une somme totale approximative de 525 000\$ en honoraires, 41 597,91\$ en débours et 78 881,25\$ en taxes applicables sur les honoraires et débours. De ce montant, les procureurs du groupe au Québec doivent rembourser la somme de 71 792,28\$ en honoraires et débours au Fonds d'aide aux recours collectifs;
- Les propriétaires de sècheuses qui résident dans des provinces et des territoires canadiens autres que le Québec et l'Ontario, auront jusqu'à quarante-cinq (45) jours à partir de la date de la première publication du présent avis soit, au plus tard, le 27 février 2003, (le " délai d'exclusion ") pour s'exclure du recours (et par conséquent du Plan) en envoyant un avis écrit d'exclusion à la défenderesse à l'adresse mentionnée ci-dessous. Aucun propriétaire de sècheuse ne pourra être autorisé à s'exclure après cette date;
- Le Plan sera nul et sans effet, au gré de la défenderesse, si plus de 5 000 propriétaires de sècheuses qui résident dans les provinces et les territoires canadiens autres que le Québec et l'Ontario s'excluent;
- Tous les propriétaires de sècheuses, excepté ceux qui se sont déjà exclus, ou ceux qui s'excluent conformément aux dispositions du Plan, seront liés par la transaction, qu'ils soumettent ou non une réclamation conformément à la transaction, ou que la réclamation soit ou non acceptée pour paiement;
- Tout propriétaire de sècheuse qui ne s'est pas encore exclu ou qui ne s'exclut pas conformément aux dispositions du Plan, ses héritiers, ayants droit, représentants, cessionnaires ainsi que les personnes morales passées ou présentes avec qui il est affilié et les employés, agents, dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, mandataires, dirigeants, administrateurs, actionnaires, cessionnaires, successeurs et ayants cause desdites personnes morales seront irréfutablement réputés avoir donné quittance et avoir libéré W.C.I. de toutes les réclamations de quelque nature, y compris de toute réclamation liée de quelque manière que ce soit ou découlant directement ou indirectement des sècheuses, et leur droit de faire valoir de telles réclamations sera définitivement prescrit;
- Les propriétaires de sècheuses qui ne s'excluent pas conformément aux dispositions du Plan auront jusqu'au 20 juillet 2003 (six (6) mois après la dernière publication de l'avis d'approbation du Plan) pour soumettre une réclamation visant à participer à la distribution des sommes destinées à la transaction;
- Afin de participer à la distribution des sommes destinées à la transaction, les propriétaires de sècheuses doivent soumettre un formulaire de réclamation certifiant qu'ils sont ou ont été des propriétaires de sècheuses et établissant leurs pertes; et
- Les formulaires de réclamation peuvent être obtenus :
 - en écrivant à :
L'administrateur du programme d'échange des sècheuses :
866 Langs Drive
Cambridge (Ontario)
N3H 2N7;
 - en téléphonant à l'administrateur du programme d'échange de sècheuses au 1-800-863-2509; ou
 - par Internet au <http://www.classaction.ca>.

Information supplémentaire et questions adressées aux conseillers juridiques des recours collectifs

Toute question liée aux sujets abordés dans cet avis doit être adressée :

Dans le cas des résidents du Québec à :

Sylvestre Charbonneau Fafard
Avocats et conseillers juridiques
740, avenue Atwater
Montréal (Québec) H4C 2G9

À l'attention de : Me Jean-Pierre Fafard
Téléphone : (514) 937-2881
Télécopieur : (514) 937-6529

Dans le cas des résidents de la Colombie Britannique à :

Poyner Baxter
Avocats et conseillers juridiques
#408 - 145 Chadwick Court
North Vancouver (British Columbia) V7M 3K1

À l'attention de : Me Kenneth Baxter
Téléphone : (604) 988-6321
Télécopieur : (604) 988-3632

Dans le cas des résidents de toutes les autres provinces et territoires canadiens à :

Siskind, Cromarty, Ivey & Dowler
Avocats et conseillers juridiques
680 Waterloo Street
P.O. Box 2520, Stn. B
London (Ontario) N6A 3V8

À l'attention de : Me Andrea DeKay
Téléphone : (519) 672-2121
Télécopieur : (519) 672-6065

1 Avis de clarification: Le groupe original fut certifié en Ontario en date du 21 juillet 1997 de la façon suivante : Les résidents de l'Ontario qui, le 23 septembre 1994, étaient propriétaires d'une sècheuse fabriquée par la défenderesse à son usine de Cambridge entre janvier 1987 et octobre 1990, portant les marques de commerce White Westinghouse, Kelvinator et Frigidaire, dont les numéros de séries commencent par 87, 88 FD9 ou FD0. Les droits de ces membres de s'exclure du groupe ont expiré le 1er mars 1999. Les membres du groupe en Ontario qui ont des questions quant à savoir si leurs droits de s'exclure du groupe ont expiré devraient contacter les procureurs du groupe en Ontario. **NE PAS COMMUNIQUER AVEC LES TRIBUNAUX.**

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le protocole de Kyoto est à l'ordre du jour au Canada, surtout depuis septembre 2002. Pourtant, partout ailleurs dans le monde, on en avait discuté les tenants et les aboutissants et on se préparait à sa mise en oeuvre qui ne saurait tarder. Mais à quoi sert le protocole de Kyoto ?

Kyoto, ça sert à quoi ?

CLAUDE VILLENEUVE
collaboration spéciale

DANS UN article publié dans *Le Quotidien*, au Saguenay, le 18 décembre dernier, M. Jacques Brassard, ancien ministre des Ressources naturelles du Québec et ancien ministre de l'Environnement, se posait la question dans une chronique vitriolique largement inspirée des arguments du lobby américain du charbon.

En résumé, si on en croit l'auteur, — et en général les détracteurs du protocole de Kyoto — le protocole de Kyoto est inutile, inepte et il a été concocté par des chefs de gouvernement crédules apeurés par un groupe de scientifiques irresponsables et vénaux, aiguillonnés par une vaste conspiration écologiste mondiale qui veut punir les pays industrialisés de leur triomphe économique basé sur l'émission d'un polluant inoffensif : le CO₂.

À en croire ces arguments, il n'y a pas de lien entre les émissions de gaz à effet de serre et les changements climatiques, donc il ne sert à rien de taxer injustement le développement de ceux qui produisent ces gaz. En bref, Kyoto ne donnera rien parce qu'il n'y a pas de problème !

Le phénomène des changements climatiques est d'une grande complexité et il faut se méfier de ceux qui professent une vérité trop simple ou des arguments catastrophistes, que ce soit du côté des détracteurs de l'accord de Kyoto ou de ses partisans les plus exaltés. La réalité n'est jamais aussi facile à saisir et ne se résume pas à un seul côté de la médaille. Rappelons d'abord que le protocole de Kyoto est une entente internationale pour mettre en oeuvre la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, signée par 186 pays à Rio en 1992. Cette convention vise à protéger le climat planétaire en maîtrisant la croissance des émissions de gaz à effet de serre.

Le protocole de Kyoto marque une première étape dans cette démarche pour la période de référence 2008-2012, où les pays industrialisés doivent avoir réussi à réduire leurs émissions en moyenne de 5,2 %. Cette réduction, si nous y arrivons, ne sera pas suffisante pour arrêter le changement de climat observé depuis le début du 20^e siècle. Environnement Canada nous apprend d'ailleurs que 2002 était la deuxième des années les plus chaudes observées depuis un siècle, comme cela est de plus en plus commun depuis une vingtaine d'années. Pour espérer renverser la tendance au réchauffement, il faudrait beaucoup plus que le protocole de Kyoto.

Mais le risque est grand de vouloir faire trop rapidement une transition aussi radicale, particulièrement pour l'économie dans le domaine de l'énergie, la principale source de gaz à effet de serre étant issue de la combustion des carburants fossiles, qui représentent la majeure partie de l'énergie utilisée par l'humanité.

Alors pourquoi Kyoto ? Le protocole comporte des objectifs chiffrés et des mesures concrètes de mise en oeuvre. Il implique une reconnaissance de la pollution dont les pays sont responsables, établit des mécanismes pour comptabiliser les réductions ou les augmentations d'émissions et prévoit des mécanismes permettant de favoriser des réductions dans les pays en voie de développement par la coopération internationale. Le protocole prévoit que les pays qui n'atteindraient pas leurs objectifs acceptent des sanctions — non encore déterminées — et constitue de ce fait un mécanisme de gouvernance mondiale.

La pression, même minime, exercée sur les mesures de réduction des émissions sera déterminante pour financer la recherche et le développement de technologies produisant moins de GES et de technologies permettant de capter ces gaz pour les retenir avant qu'ils

ne polluent l'atmosphère. L'application du protocole donnera par exemple un avantage économique pour la production d'énergie éolienne.

À l'échelle régionale, les mesures prises par les divers secteurs pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre contribuent à réduire les coûts d'énergie et les effets sur la santé et l'environnement des autres polluants liés à l'utilisation de l'énergie, comme les précipitations acides et le smog.

Le coût de ne rien faire

Les détracteurs du protocole de Kyoto sont convaincus qu'il entraînera d'importants impacts économiques, ce qui est contesté par ailleurs. Selon les modèles utilisés et les hypothèses qu'on y fait intervenir, les prévisions vont de la catastrophe avec des pertes de milliers d'emplois jusqu'à la croissance inespérée avec une création de tant d'emplois que la natalité sera insuffisante à combler le besoin de main-d'oeuvre.

Il y a une chose cependant que les détracteurs de Kyoto refusent de calculer, et c'est le coût de ne rien faire. Bien sûr, ce ne sont pas eux qui paient les hospitalisations supplémentaires, les primes d'assurances plus élevées, les factures de déménagement des villages nordiques construits sur le pergélisol, les pertes des agriculteurs touchés par la sécheresse. Cela revient généralement aux gouvernements.

C'est probablement pourquoi le gouvernement du Canada a finalement ratifié le protocole et proposé un plan d'action pour atteindre son objectif de réduire en moyenne entre 2008 et 2012 nos émissions de gaz à effet de serre à 94 % du niveau de 1990. Mais que nous réserve donc ce plan d'action ?

L'auteur, Claude Villeneuve, est biologiste et professeur responsable du Diplôme d'études supérieures spécialisées en éco-conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante : actuel@lapresse.ca

GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE !

INCLUANT TOUTES LES RECETTES DE SON ÉMISSION

RICARDO

Des plats reconfortants

Recevoir à la mexicaine

Macaroni « full cool »

Au lit pour la Saint-Valentin

8 façons de faire des économies dans votre panier d'épicerie

Vol. 1 No. 2 | 6.95 \$

1 5385 97460 7

Découvrez le magazine Ricardo
En vente dès maintenant

Les Éditions **gesta**

ENVIRONNEMENT

ÉCHOS

CHARLES CÔTÉ

L'océan absorbe moins de CO₂ que l'on ne croyait

LE GAZ carbonique (CO₂) est le principal gaz à effet de serre (GES). On savait déjà que les océans de la planète participent au recyclage de ce gaz en l'absorbant. Une recherche publiée dans la revue *Science* du 10 janvier montre cependant qu'ils en absorbent moins que ce que l'on croyait. Les scientifiques ont utilisé les données sur la circulation des CFC, un gaz à effet de serre synthétique facile à détecter parce qu'il est inerte dans l'océan, pour tenter de mesurer la circulation du CO₂. Conclusion : la majorité des scientifiques ont surestimé jusqu'à présent la capacité d'absorption des océans.

Les petits ménages, une menace pour l'environnement

DANS LES ÉTUDES sur la population et l'environnement, on sous-estime souvent l'impact d'un facteur qui est en évolution rapide actuellement sur tous les continents : la taille des ménages. Selon une étude publiée le 12 janvier dans la revue *Nature*, sur l'ensemble de la planète, le nombre de ménages a crû plus rapidement que la population entre 1985 et 2000. C'est vrai en particulier dans les pays ou régions où la biodiversité est grande. Les auteurs ont étudié six de ces pays ou régions : la Nouvelle-Zélande, l'Italie, le Brésil, le comté d'Indian River (la région des États-Unis comptant le plus d'espèces menacées), l'île Rodrigues, à Maurice, et la réserve naturelle Wolong, en Chine. En moyenne, dans ces territoires, la population a crû de 1,8 % par année tandis que le nombre de ménages augmentait de 3,1 %. Les auteurs soulignent que plus un ménage est petit, moins il est efficace et plus il consomme de ressources, toutes proportions gardées.

Un projet de loi au Sénat américain pour limiter les gaz à effet de serre

LES SÉNATEURS américains Joe Lieberman (démocrate) et John McCain (républicain) ont déposé un projet de loi qui propose de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) aux États-Unis. Le projet de loi limiterait les émissions de 2010 au niveau 2000 et forcerait une réduction des émissions de 2016 au niveau de 1990. Ces objectifs sont moins ambitieux que ceux prévus au protocole de Kyoto. S'ils avaient ratifié ce protocole, les États-Unis auraient dû réduire leurs émissions moyennes à 6 % sous le niveau de 1990 pour la moyenne des années 2008 à 2012. Le projet de loi a néanmoins été salué par de nombreuses organisations écologistes américaines. Selon Fred Krupp, président du groupe écologiste Environmental Defense, le projet de loi « marque la fin du blocage et le début de la recherche de solutions sérieuses au problème du réchauffement global ». Le projet de loi s'adresse aux industries qui émettent 85 % des GES aux États-Unis. Paradoxalement, le projet de loi sera d'abord étudié au Comité du commerce du Sénat, présidé par M. McCain, mais il devrait rencontrer une vive opposition au sein du Comité de l'environnement, présidé par le sénateur James Inhofe, républicain qui s'oppose à toute limite des émissions de GES. — *Source : ENS*

Les forages pétroliers interdits dans le lac Érié

L'OHIO a annoncé son intention d'interdire les forages d'exploration pétrolière et gazière dans le lac Érié. Il n'y a plus qu'un seul État américain riverain des Grands Lacs, le Michigan, qui permette encore cette pratique et, même dans ce cas, il s'agit de forages obliques faits à partir du rivage. Côté canadien, l'Ontario permet le forage à partir de plates-formes. Environ 2500 puits de gaz naturel ont été forés du côté canadien du lac Érié au cours des 100 dernières années. Environ 500 sont encore actifs et 20 nouveaux sont forés chaque année. « À chaque étape du processus de forage, l'environnement du puits est bombardé de produits chimiques toxiques et les dangers de déversement accidentels sont constants », a expliqué un écologiste de Toledo. — *Source : Toledo Blade*

J'en ai marre!

LES COMPORTEMENTS polluants de vos congénères vous font grimper dans les rideaux, en plus de vous empoisonner ? Défoulez-vous ici ! Envoyez vos commentaires à charles.cote@lapresse.ca

J'ouvre le bal. J'ai commencé cette semaine à faire du jogging dans le Vieux Port, tout près de *La Presse*. Très bel endroit : vue sur le fleuve, pas de circulation, trottoirs bien dégagés et très peu de monde l'hiver. Sauf que bon nombre de chauffeurs de camions et d'autobus ont pris l'habitude de venir se garer là pour profiter du paysage tout en mangeant leur repas. Ils peuvent rester ainsi pendant une heure, LE MOTEUR ALLUMÉ ! Mercredi dernier, un autobus scolaire, deux camions de la société Expertech et même une fourgonnette de Pêches et Océans Canada s'y sont garés pendant une demi-heure ou plus, le moteur tournant au ralenti. Ce n'est pas qu'il faisait si froid : environ zéro degré sous un ciel nuageux. J'en ai parlé à un agent de sécurité du Vieux Port, qui m'a regardé comme si je descendais d'une autre planète. J'ai abordé le chauffeur de l'autobus. Son commentaire : « T'es le seul à courir ici, et pis moi, ça ne me dérange pas. » C'est bien vrai, t'as raison, l'air est bien mieux utilisé dans ton moteur que dans mes poumons.



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Un jour, nous exploiterons peut-être les anciens dépotoirs comme des gisements.

Fini les mines, le pétrole et la malaria

Dans son rapport, le Worldwatch Institute mise sur les solutions



CHARLES CÔTÉ
charles.cote@lapresse.ca

DANS UNE ou deux générations, notre énergie proviendra du soleil et du vent, nous exploiterons les anciens dépotoirs comme des gisements, nous recyclerons presque tout et nous aurons presque éliminé les maladies endémiques.

Vaste programme ? On n'a pas le choix, estime le Worldwatch Institute, dans son 20^e rapport annuel sur l'état de la planète : le monde ne pourra pas soutenir très longtemps le rythme d'exploitation des ressources et le niveau des inégalités actuels, selon *State of the World 2003*.

Cette publication n'est pas un ouvrage exhaustif, comme par exemple *L'état du monde*. Il se compose d'articles de fond sur des sujets précis concernant l'avenir des humains et de leur environnement. Les articles sont faciles à lire mais très bien documentés, chacun comptant des centaines de références à des données officielles et études nationales et internationales.

Cette année, le rapport aborde notamment la disparition de nombreuses espèces d'oiseaux, l'abandon des mines au profit du recyclage intégral, le remplacement du pétrole par des sources d'énergie entièrement renouvelables et la lutte contre la malaria.

Le Worldwatch Institute s'est fait connaître depuis sa fondation en 1974 par sa recherche aux tendances écolo au croisement de l'environnement et de l'économie. Il fonctionne grâce à des fondations privées et un tiers de ses revenus provient de la vente de publications. Il est souvent qualifié d'alarmiste par ses détracteurs, mais son influence a néanmoins crû au fil des ans.

« Les choses ont beaucoup évolué depuis le début des années 1980, dit Chris Flavin, directeur de l'institut. Au début, nos rapports n'avaient pas beaucoup d'impact. Mais depuis le début des années 1990, avec l'émergence du réchauffement climatique comme problème global, l'intérêt ne cesse d'augmenter. Et les gens réalisent de plus en plus les liens qui existent entre le développement et l'environnement. »

Cette année, l'état de la planète semble toujours aussi inquiétant pour l'institut. Vous n'êtes pas convaincu que l'humanité a un impact sur l'environnement global ? Voyez plutôt ces affirmations glanées dans *State of the World 2003*.

> Chaque année, on extrait des mines plus de matière rocheuse que ce que les rivières peuvent charrier en sédiments. En 2000, les mines ont rejeté 6 milliards de tonnes de déchets (presque une tonne de déchets par habitant de la planète) pour produire 900 millions de tonnes de métal.

> Chaque année, nous rejetons dans l'atmosphère 6,55 milliards de tonnes de carbone en brûlant des hydrocarbures qui étaient enfouis depuis des centaines de millions d'années.

> Chaque année, nous produisons 300 à 500 millions de tonnes de déchets dangereux, sous-produits des 50 000 à 100 000 divers composés chimiques synthétiques que nous fabriquons.

> Chaque année, 140 000 kilomètres carrés de forêt tropicale disparaissent, une superficie égale à celle du Népal.

Bien entendu, il n'y a pas que des mauvaises nouvelles, comme le souligne Worldwatch, mais l'institut essaie d'insuffler un sentiment d'urgence en s'appuyant sur des débuts de solution.

« Des tendances commencent à se dessiner, avec de toutes nouvelles façons d'envisager l'agriculture avec le bio, l'énergie avec l'éolien, et l'industrie avec le recyclage, dit M. Flavin. Worldwatch n'a jamais été aussi pessimiste que le prétendent nos détracteurs, mais c'est vrai que nous nous concentrons plus sur les solutions. Ce qui peut se passer dans cinq ou six pays, comme pour l'éolien en Allemagne, va avoir un impact global. En publiant ces bons coups, nous jouons un rôle là-dedans. »

M. Flavin remarque cependant que le mouvement vers une économie plus durable est « entré dans une nouvelle phase, avec les résultats décevants des accords internationaux ».

« Les progrès que nous constatons sont le résultat d'actions de citoyens, d'entreprises ou de gouvernements nationaux, dit-il. L'action s'est déplacée vers la base. »

« C'était manifeste à Johannesburg (au Sommet mondial pour le développement durable) : tout est bloqué sur la scène internationale, en particulier à cause de l'attitude américaine. Mais je suis très pragmatique. Au lieu de s'en lamenter, nous devons mettre nos énergies là où il y a de l'action. »

Mais les publications comme *State of the World* n'attireraient pas toute cette attention si elles ne mettaient pas d'abord le doigt fermement sur le bobo. C'est encore le cas cette année : des exemples par dizaines prouvent combien nous sommes inefficaces et stupides dans l'exploitation de nos précieuses ressources.

> Si les 7 millions de cannettes d'aluminium jetées par les Américains entre 1990 et 2000 avaient été plutôt recyclées, il y aurait eu suffisamment de matière première pour construire 316 000 Boeing 737... ce qui représente 25 fois la taille de la flotte aérienne commerciale mondiale.

> Il y a suffisamment d'or dans les grandes banques et les réserves nationales pour alimenter la demande pendant 17 ans, mais nous continuons à éventrer la terre et à répandre du cyanure sur le minerai pour extraire encore plus d'or, dont la plus grande partie sert à faire des bi-

joux.

> Chaque année, nous recevons du soleil l'équivalent de 10 000 fois notre consommation énergétique actuelle, mais nous continuons à consacrer presque tous nos investissements (200 à 250 milliards US par année) à l'extraction d'énergie fossile.

Comment expliquer ces comportements aussi étranges ? Selon le rapport de Worldwatch, notre propre capacité d'adaptation nous joue des tours. « Nous sommes une espèce généraliste, pas spécialisée, affirme-t-on dans le chapitre introductif. Nous ne sommes pas comme le panda, l'oréotangara élégant ou l'orchidée. Nous sommes plus proches du pissenlit, de l'étourneau ou du rat. Nous n'avons pas besoin d'un environnement inviolé pour nous épanouir — et apparemment, nous n'avons pas de prédisposition à nous alarmer quand il disparaît. »

Par ailleurs, le système économique que nous avons bâti fait tout pour nous éloigner des dégâts que nous causons. « Les grandes économies ont tendance à découpler le comportement de ses effets. Peu d'entre nous constatons en réalité la pollution toxique, la dégradation des sols et les mines destructrices ou les forêts dévastées qui sont à la base de nos habitudes de consommation. »

Question de refaire cette connexion à un autre niveau, le dernier chapitre du rapport 2003 porte sur... la religion.

Les habitués de cette page se souviennent peut-être de l'entrevue que nous avons publiée avec Steven Guilbeault, de Greenpeace : il nous révélait qu'il s'était senti appelé par une vocation de missionnaire avant de devenir un apôtre de l'environnement. Il disait faire beaucoup de parallèles entre la vie des prophètes et celle des militants écologistes.

Worldwatch constate aussi la convergence entre religion et écologie. De plus en plus, les groupes religieux établis appuient des campagnes écologistes, comme dans le cas d'une publicité diffusée conjointement l'an dernier par le Sierra Club et le Conseil américain des Églises contre l'exploitation pétrolière dans une réserve naturelle en Alaska.

L'auteur de l'article y voit un rapprochement aux significations peut-être historiques susceptible d'aider à « combler le fossé en Occident entre religion et science », fossé apparu au siècle des Lumières.

L'auteur, le politologue Gary Gardner, rappelle que la beauté de la nature a souvent inspiré des discours d'humilité et de recueillement proches de l'expérience religieuse. « Cette prose atteint les gens d'une façon différente que peuvent le faire l'analyse et les statistiques », dit-il.

STATE OF THE WORLD 2003 (en anglais, version PDF en vente à 16,95 \$US)
www.worldwatch.org/pubs/sow/2003/

| AILLEURS |

Dans un climat de guerre, de petites Irakiennes s'initient à la danse

Agence France-Presse

BAGDAD – Lorsque Zikra Minhaim, professeur de danse classique à Bagdad, regarde ses élèves répéter leurs pas avec enthousiasme, elle voit une lueur d'espoir, une étincelle de beauté au milieu des nuages de guerre qui s'amoncellent autour de l'Irak.

« Ce qui m'émerveille, c'est que pendant que les gens achètent des générateurs ou stockent des vivres, le seul souci de ces petites filles est d'avoir une bonne position et de tenir avec élégance sur les pointes », dit M^{me} Minhaim. « Regardez leurs yeux, vous voyez l'espoir, vous voyez la beauté. »

Vingt élèves, âgées de six à 13 ans, suivent des cours à l'École de musique et d'art de Bagdad. Dans la salle aux murs couverts de miroirs, les jeunes ballerines évoluent avec grâce sur la musique du *Lac des cygnes* de Tchaïkovski, sous un portrait du président Saddam Hussein.

Fondée en 1969, un an après l'arrivée au pouvoir du parti Baas de Saddam Hussein, l'école a connu des jours meilleurs. Douze ans de sanctions de l'ONU ont durement touché l'établissement lui-même et la classe moyenne de Bagdad d'où provient sa clientèle.

Si les cours continuent, c'est grâce au dévouement de M^{me} Minhaim, rentrée d'Europe pour faire vivre l'école où elle avait elle-même étudié avant d'aller obtenir un diplôme de chorégraphe en Union soviétique, pays qui était à l'époque un allié de l'Irak.

« Nous étions quatre professeurs. Pendant les sanctions, nous sommes tous partis. Je suis allée en Suisse. Mais mon amour des enfants et du ballet m'a ramenée ici », raconte M^{me} Minhaim, une femme de 42 ans à la chevelure rousse.

Elle ne se lasse pas de faire l'éloge de l'application de ses jeunes élèves au milieu des difficultés et des menaces du monde extérieur.

« Nous avons toute une vie devant nous. En dépit de tout, ces filles s'efforcent de donner le meilleur d'elles-mêmes », dit-elle.

« De nos jours, danser est devenu un moyen d'échapper aux sombres réalités de la vie quotidienne. Dans notre situation, le ballet est un luxe (...) Ces filles rêvent d'une meilleure vie et d'un Irak meilleur », explique M^{me} Minhaim.

Son engagement est largement payé de retour par ses élèves, qui suivent avec passion chacune de ses paroles et font tout pour obtenir son approbation. Soucieuses de leur avenir de danseuses, les petites travaillent dur.

« J'adore la danse. Le ballet est l'une des choses qui sont belles dans cette vie », déclare Shajwan Kurdiyeh, 12 ans, avec un sourire et de la lumière dans ses grands yeux noirs.

Comme les autres écoles de danse du monde, les élèves de l'École de musique et d'art de Bagdad préparent un spectacle de fin d'année. À cette différence près qu'elles ne savent pas si la représentation aura lieu au milieu des bombes et des missiles.



Un pas de danse à Bagdad, sous l'oeil du président.

la **Baie** encore plus

Du mardi 14 au dimanche 19 janvier

ne payez rien **avant février 2004** ou payez en 12 versements égaux, sans intérêt

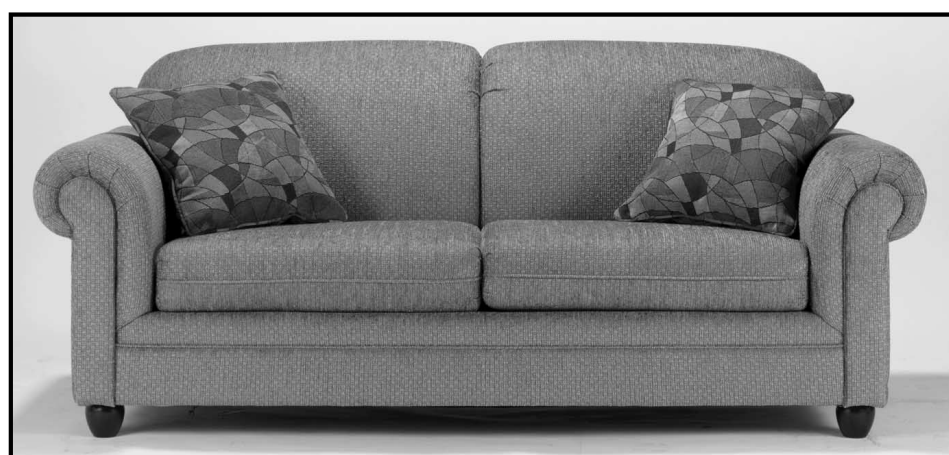
MEUBLES GROS ÉLECTROS APPAREILS ÉLECTRONIQUES DUOS-SOMMEIL

1 600 \$ de rabais

Duo-sommeil Beautyrest Waterford de Simmons
Notre plus populaire!

Grand lit. Ord. 2 599 \$. **Solde 999 \$.**

canapés à moitié prix! dernière chance!



dernière chance!
solde 699 \$
Canapé-lit Hattrick
une place ou deux places
Au choix. Ord. 1 399 \$.

sans oublier notre gigantesque solde!

jusqu'à 300 \$ de rabais téléviseurs Exceptions : téléviseurs TAU WX, HX et HL de Panasonic, WEGA HS de Sony et ceux à écran au plasma et à ACL.	jusqu'à 150 \$ de rabais caméscopes	20 % de rabais lave-vaisselle Beaumark®	jusqu'à 50 % de rabais meubles et duos-sommeil sans suite et de fin de série
	solde 149⁹⁹ lecteur DVD de Sony Ord. 169,99 \$.	200 \$ de rabais duo-lessive Beaumark® N°s 56221 et 66231. Le duo : 819,96 \$ Lave-linge. Ord. 599,98 \$. Solde 499,98 \$ Sèche-linge. Ord. 419,98 \$. Solde 319,98 \$	

Le « PROGRAMME DE PAIEMENT DIFFÉRÉ » est offert aux titulaires de la carte de crédit Hbc, la Baie ou Zellers à l'achat de certains articles et services et sur approbation du crédit. **Mode de fonctionnement :** Votre achat doit totaliser 200 \$ ou plus avant les taxes. Les frais suivants sont exigibles au moment de l'achat et ne seront pas différés : (a) des frais de suris de paiement de 45 \$ par transaction (sauf au Québec et en Nouvelle-Écosse); (b) toutes les taxes applicables; et (c) tous les frais additionnels liés à l'article acheté. Le paiement du reste de votre achat (qui doit être porté à votre compte de crédit Hbc, la Baie ou Zellers) sera différé et ce montant ne sera payable qu'à l'émission de votre relevé de compte de février 2004. Les montants payables sont assujettis aux conditions habituelles de votre compte; si vous effectuez vos paiements selon les modalités prévues, l'utilisation du programme pour régler votre achat n'entraînera pas d'autre coût que les frais de suris de paiement déjà réglés. Le taux d'intérêt appliqué à votre compte est de 2,4 % par mois (28,8 % par année). Si vous ne respectez pas les modalités liées à votre compte, la Baie ou Zellers se réserve le droit d'exiger le paiement complet du solde, y compris tout montant différé en vertu du « PROGRAMME DE PAIEMENT DIFFÉRÉ ». Pour plus de précisions, veuillez consulter un conseiller à la vente de la Baie. Possibilité de crédit instantané sur approbation. Le choix et les marques varient selon le magasin.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour » et « Achat spécial ».



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



Sperme congelé avant l'Irak

Agence France-Presse

SYDNEY — Des soldats des forces d'élite australiennes ont commencé à geler du sperme avant un déploiement possible pour une guerre en Irak, a rapporté hier un journal.

Des médecins de la banque de sperme de Sydney ont déclaré au *Sun-Herald* que deux membres des SAS les avaient contactés au cours des deux dernières semaines après avoir appris qu'ils pouvaient être envoyés dans le Golfe.

« C'est une sorte d'assurance au cas où ils perdraient leurs moyens en servant à l'étranger, a déclaré le Dr Geoff Driscoll.

« Cela s'est déjà produit en période de crise. Lorsque les soldats reviennent sains et saufs, ils nous préviennent et on jette le sperme », a-t-il ajouté.

Santé Canada évalue les risques de la viande provenant d'animaux clonés

Presse Canadienne

OTTAWA — Un producteur de bétail s'est informé auprès du ministère fédéral de la Santé de la possibilité de vendre de la viande d'animaux clonés, a indiqué hier le quotidien *Ottawa Citizen*.

Karen McIntyre, directrice du Bureau d'intégration de la politique alimentaire de Santé Canada, a confirmé que l'agence évaluait la requête depuis plusieurs mois.

Ni le nom de la compagnie ni le type de viande produite par clonage qu'elle espère vendre ne peuvent être révélés.

Aucune demande pour vendre de la viande « clonée » n'a encore été officiellement déposée, mais un comité composé d'experts des ministères de la Santé, de l'Environnement, de l'Agriculture et des Pêches a été formé pour étudier la question de la nourriture issue du clonage.

Deux compagnies américaines, ProLinia, en Géorgie, et Cyagra, au Massachusetts, essaient déjà de produire des porcs et des bovins clonés.

Le clonage pourrait permettre à un éleveur de sélectionner le meilleur animal et d'obtenir un troupeau composé de veaux identiques produisant de la viande de qualité identique. Mais le clonage coûte plus cher et comporte plus de risques de malformations congénitales et de mort que la reproduction naturelle.

On ne trouve pour l'instant aucun produit issu d'animaux clonés ou de leur progéniture sur les marchés canadien et américain.

Le ministère fédéral de la Santé est tenu d'effectuer une évaluation complète des aliments avant d'approuver leur mise en vente. Il est acquis que Santé Canada sollicitera les commentaires du public avant de proposer toute réglementation sur la nourriture issue du clonage.